

Paris, 12 juin 2015

Objet : Présentation de l'enquête menée auprès des médecins généralistes et des infirmier(ère)s dans le cadre de l'évaluation du module 3 « coopération » des expérimentations de nouveaux modes de rémunération (Enmr) et du collège des financeurs, l'Action de santé libérale en équipe (Asalée)

Mesdames et Messieurs,

L'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (Irdes) s'est vu confier par la Direction de la sécurité sociale (DSS) du ministère de la Santé et la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts) la réalisation de l'évaluation du programme d'Action de santé libérale en équipe (Asalée) dans le cadre du module 3 « coopération » des Expérimentations de nouveaux modes de rémunération (ENMR) et, depuis janvier 2015, du collège des financeurs. Cette évaluation vise à préciser l'opportunité et les conditions d'une pérennisation d'Asalée et/ou d'une généralisation du protocole.

Cette évaluation comporte plusieurs volets dont l'un est constitué par l'enquête auprès des médecins et des infirmier(ère)s engagés dans ce programme. Cette première étape permettra l'analyse précise de la mise en œuvre et du fonctionnement du programme Asalée. Elle a été préparée en étroite collaboration avec le bureau de l'association Asalée et des représentants de médecins généralistes et d'infirmier(ère)s engagés dans ce programme à diverses époques.

Elle est notamment essentielle pour éclairer les données quantitatives sur l'activité des professionnels et pouvoir faire le lien avec la qualité du suivi des patients inclus dans les différents protocoles Asalée. Enfin, pour mieux appréhender l'adéquation du cadre d'Asalée avec ses objectifs, il apparaît primordial de pouvoir décrire et analyser finement la diversité des modes d'interactions existant au sein des binômes constitués par les médecins et infirmier(ère)s. Ces éléments seront appréhendés au travers de deux questionnaires, l'un pour les médecins et l'autre pour les infirmier(ère)s.

L'enquête se déroulera du 22 juin au 10 juillet 2015. Le recueil sera réalisé par Internet afin de simplifier et standardiser la constitution de la base de données et assurer un meilleur suivi de l'enquête à distance¹. Les questionnaires seront

¹ De façon exceptionnelle, et en cas de contraintes techniques, la participation à l'enquête par voie de questionnaire papier sera possible.

sauvegardés sur une plateforme web sécurisée *via* un serveur dédié à l'Irdes. Les données collectées dans ce cadre et leurs traitements, agrégés par la seule équipe d'évaluation, sont soumis aux règles de sécurité physique et logique en garantissant la confidentialité et l'anonymat.

Le suivi du terrain de l'enquête (informations, invitations, réponses aux questions et résolution des problèmes techniques) sera assuré à plein temps par l'équipe d'évaluation². Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du déroulement de l'enquête et des analyses qui en seront issues.

Votre implication et votre engagement sont donc essentiels à la mise en œuvre de l'évaluation d'Asalée et nous vous remercions par avance d'y contribuer activement.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.



Jean Gautier,
Président de l'Association Asalée



Yann Bourgueil,
Directeur de l'Irdes

Julien Mousquès, responsable de l'évaluation d'Asalée, et toute l'équipe : Anissa Afrite, Sandrine Béquignon, Fabien Daniel, Cécile Fournier, Carine Franc, Michel Naiditch, Julie Perlberg

² Vous pouvez contacter l'équipe d'évaluation en envoyant un courriel à l'adresse mail : enquete.enmr@irdes.fr